



# Politique ESG



Contexte	4
Objectif	4
Champ d'application	4
Engagements mondiaux	4
Objectifs	5
Structure de gouvernance ESG	6
Communication	6
Approbation	7





## Contexte

**Puig Brands, S.A.** (« **Puig**<sup>1</sup>») s'engage à être une référence en matière d'ESG, dans les différents segments d'activité dans lesquels elle opère. Pour y parvenir, **Puig** vise à se positionner à l'avant-garde des meilleures pratiques de durabilité et à mettre en œuvre des politiques, des pratiques et des systèmes de contrôle dans les trois principaux axes de durabilité : environnementale, sociale et de gouvernance.

**Puig** souhaite promouvoir une culture fondée sur l'éthique et un engagement en faveur du développement durable, et se développer en répondant aux besoins du présent, sans compromettre ceux des générations futures.

<sup>1</sup> « **Puig** » désigne la société **Puig Brands, S.A.**, ses filiales et autres entités pouvant être constituées à l'avenir et dans lesquelles **Puig Brands, S.A.** détient ou pourrait détenir un contrôle direct ou indirect, conformément à l'article 42 du Code de commerce espagnol.

## Objectif

La présente politique ESG (la « Politique ») vise à servir de cadre mondial pour tous les aspects de l'ESG au sein de **Puig**. Elle est alignée sur le Code d'éthique de la société et d'autres politiques liées aux ESG en sont dérivées.

## Champ d'application

La présente Politique s'applique à toutes les sociétés qui composent **Puig**, ce qui s'entend comme incluant **Puig Brands S.A.** et ses filiales, ainsi que toutes les autres entités qui pourraient être constituées à l'avenir dans lesquelles **Puig Brands, S.A.** détient, ou peut détenir un contrôle direct ou indirect.

## Engagements mondiaux

Afin de se positionner comme une référence mondiale en matière d'ESG, **Puig** s'efforce d'apporter une contribution positive pour atteindre deux engagements clés mondiaux ambitieux :

- Contribuer à limiter l'augmentation de la température globale à 1,5° C en 2030.
- Être une organisation zéro émission nette en 2050.

Pour ce faire, les critères ESG sont intégrés à la culture, au modèle commercial, à la stratégie et aux opérations quotidiennes de **Puig**.

Sans préjudice de ces engagements clés, la section suivante se réfère au reste des objectifs de **Puig** relatifs aux questions sociales, à la diversité, à la responsabilité fiscale, au respect des droits de l'homme et à la prévention de la corruption et d'autres comportements illégaux.



## Objectifs

Les objectifs de durabilité de **Puig** sont définis dans son Programme ESG 2030, qui constitue la feuille de route pour les années à venir.

L'Agenda ESG 2030 va au-delà des exigences légales et il est aligné sur les engagements, normes et certifications internationaux les plus exigeants, afin de maximiser la contribution de **Puig** aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

En outre, pour atteindre ses objectifs, **Puig** a développé d'autres politiques et/ou normes internes liées à l'ESG.

### OBJECTIFS ESG TRANSVERSAUX

- Intégrer la durabilité dans tous les segments d'activité, domaines et niveaux organisationnels de **Puig**.
- Promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et de gouvernance.
- Maximiser l'impact positif de l'activité de **Puig** en termes d'ESG.

#### E OBJECTIFS POUR LA PLANÈTE

- Décarboner l'activité de **Puig** tout au long de la chaîne de valeur.
- Opérer dans le respect de la nature et de la biodiversité, pour contribuer à l'objectif positif de la nature mondiale.
- Promouvoir la circularité et l'efficacité de nos produits et de nos opérations.

#### S OBJECTIFS POUR LES PERSONNES

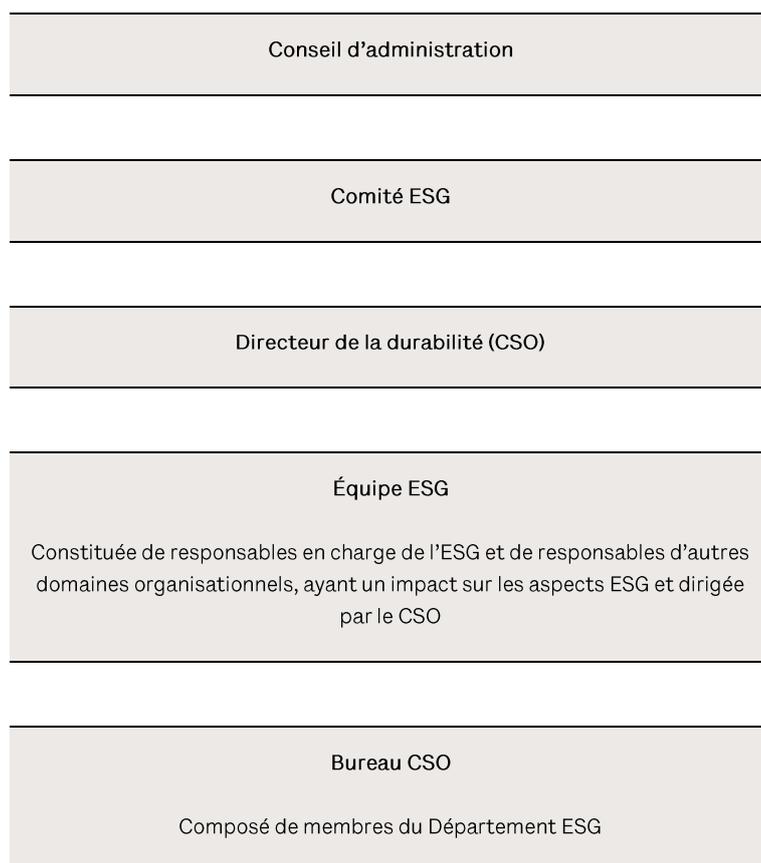
- Respect total des droits de l'homme.
- Assurer un traitement équitable et égal pour les employés de **Puig**, dans tous les domaines de leur développement professionnel.
- Promouvoir l'engagement des employés envers les objectifs ESG de **Puig**.
- Maximiser l'impact dans les communautés dans lesquelles **Puig** opère.

#### G OBJECTIFS POUR UNE BONNE GOUVERNANCE

- Le respect de la réglementation applicable à **Puig**, y compris celle qui concerne la responsabilité fiscale et la prévention de la corruption et d'autres activités illégales.
- Gérer l'entreprise de manière éthique et responsable, en mettant en pratique les mécanismes d'application et de supervision nécessaires à la conduite des affaires.
- Surveiller régulièrement les progrès.
- Identifier et gérer les risques ESG et réglementaires.
- Promouvoir les engagements ESG envers l'ensemble de l'organisation et de la chaîne de valeur, en particulier envers les fournisseurs.



## Structure de gouvernance ESG



## Communication

**Puig** s'engage à communiquer ses progrès annuellement, tant en interne qu'en externe, par le biais de ses canaux d'entreprise, conformément à la législation et aux normes d'application applicables, et à les publier conformément aux normes internationales de déclaration. Elle favorisera également les espaces de participation et de dialogue avec les groupes d'intérêt.

En toutes circonstances, **Puig** s'engage à veiller à ce que ses pratiques de communication soient responsables, afin d'éviter tout type de manipulation d'informations et de protéger l'intégrité et l'honneur des personnes impliquées.



## Approbation

La présente Politique a été approuvée, suite à un rapport favorable du Comité ESG, par le Conseil d'administration de **Puig Brands**, S.A. le 5 avril 2024, et est entrée en vigueur à cette date.

La responsabilité de la publication, de la communication et de l'examen de la présente Politique est attribuée au Directeur du développement durable.